

Département
du Bas-Rhin

COMMUNE DE WINTZENHEIM-KOCHERSBERG

Arrondissement de
Strasbourg-Campagne

**EXTRAIT du PROCES-VERBAL des
DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL**

Conseillers élus : **11**

Date de la convocation : 8 mars 2012

Conseillers
en fonction : **10**

Secrétaire de séance : Daniel SCHOETZ

Conseillers présents : **7**

SEANCE du 16 mars 2012

Etaient présents :

Le maire : Alain NORTH.

Les adjoints : Pascal STUTZMANN, Nathalie GEIGER.

Les conseillers : Philippe KLEIN, Daniel SCHOETZ, Patrick GRESSER, Jean-Paul GLASSER.

Absents excusés : Marcel NORTH, Richard RUSCH, Christian HUBER

Procuration : Néant.

Délibération n° 2012/17

Objet : signature d'un contrat de prêt par la commune

Vu la demande d'offre faites aux établissements bancaires ;

Vu la réponse négative du Crédit Agricole Alsace en date du 9 mars 2012 ;

Vu le projet d'aménagement de la zone IAU3 du Plan Local d'Urbanisme approuvé par une délibération du 3 avril 2009 ;

Vu la délibération n° 2011/51 du 10 novembre 2011 adoptant le principe de constitution de l'AFUL et engageant la commune à participer à des frais relatifs à la réalisation du projet d'aménagement de la zone ;

Considérant que l'engagement de la commune dans cette association foncière urbaine libre engendre la participation aux charges de celle-ci ; que cela nécessite de faire un emprunt ;

Considérant que la commune, pour mener à bien ce projet, a du acquérir un certain nombre de parcelles ; que le paiement des soultes nécessite de faire un emprunt ;

Le conseil municipal, entendu les explications du maire, et à l'unanimité des présents :

DECIDE de contracter un prêt auprès du Crédit Mutuel Kronthal, dont le siège est au 75, rue du Général De Gaulle à Marlenheim (Bas-Rhin), à la hauteur de 42 000 €, à un taux fixe de 3,50 %, sur

une durée de 2 années et remboursable par affectation du produit de la vente des terrains urbanisés de la zone IAU3.

AUTORISE le maire à transmettre tout document nécessaire à la conclusion du contrat et à signer le contrat avec l'établissement.

Fait et délibéré à Wintzenheim, le 16 mars 2012.

Suivent les signatures sur la feuille d'émargement.

Pour extrait conforme, le 19 mars 2012.

Le Maire
Alain NORTH